



Mandat du groupe de travail « Standards d'échanges pour les données d'observation et de suivi d'espèces et les métadonnées associées »

Historique du document

Version	Auteur(s)	Date	Relecteur(s)	Commentaires
0	Chloé Vinet (UMS PatriNat), Solène Robert (UMS PatriNat)	17/11/2021	Solène Robert (UMS PatriNat), Thomas Bouix (UMS PatriNat), Frédéric Vest (UMS PatriNat)	<i>prêt à relecture</i>
1	Chloé Vinet (UMS PatriNat), Solène Robert (UMS PatriNat)	6/12/2021	Solène Robert (UMS PatriNat), Thomas Bouix (UMS PatriNat), Frédéric Vest (UMS PatriNat)	<i>prêt à validation</i>
Finale	Chloé Vinet (UMS PatriNat), Solène Robert (UMS PatriNat)	15/12/2021	Jean-Jacques Richard (DGALN/DEB/ET/ET1)	<i>validé</i>

Le SINP

Le système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) est établi pour soutenir la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des inventaires mentionnés au I et au II de l'article L. 411-1 A du code de l'environnement.

Le SINP est un dispositif partenarial entre le ministère chargé de l'environnement, les associations, les collectivités territoriales, les établissements publics ou privés, les services de l'Etat, etc. Il vise à structurer les synergies et les coopérations entre les acteurs œuvrant pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données relatives à l'inventaire du patrimoine naturel (IPN), institué en application du I de l'art. L411-1 A du code de l'environnement.

Le SINP est constitué d'un réseau d'acteurs qui mettent en partage l'information naturaliste (biodiversité et géodiversité) qu'ils détiennent selon un ensemble de méthodes et de règles communes. Le dispositif doit ainsi permettre d'améliorer la gestion et la circulation d'informations de qualité, en offrant un cadre méthodologique de référence.

Le SINP relève du système d'information sur la biodiversité (SIB) mais concourt également au système d'information sur le milieu marin (SIMM) et au système d'information sur l'eau (SIE).

Enjeux et objectifs

La circulation des données au sein du système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) est normée par des standards d'échange. Ceux-ci permettent de disposer d'un « langage commun » à l'ensemble du réseau. Ils permettent de faciliter les échanges et la circulation des données et des

métadonnées entre acteurs, d'assurer la qualité des informations diffusées et d'en faciliter la réutilisation. Les standards à l'étude ont vocation à permettre l'organisation des échanges de données d'observation et de suivi d'espèces et leurs métadonnées entre les acteurs du SINP.

Ce groupe de travail a pour objectif la mise à jour des standards Occurrence de taxons (OccTax v2.0) et Métadonnées (v1.3.10) en vue de tenir compte des retours d'expérience et des besoins des acteurs du réseau SINP.

Les différentes versions des standards du SINP sont notamment accessibles sur : <https://inpn.mnhn.fr/programme/donnees-observations-especes/references/standard-echange>

Synergies avec d'autres actions et groupes de travail du SINP

- GT Métadonnées ;
- GT Sensibilité ;
- GT Validation ;
- GT Standard des données d'observation et de suivi sur les habitats ;
- GINCO ;
- TAXREF ;
- HABREF.

Démarche proposée

Phase 1 : Etat des lieux des besoins

Une enquête en ligne sera mise en place auprès d'acteurs du réseau SINP, dans l'objectif de recueillir leur connaissance et usage des standards OccTax et Métadonnées. Elle sera complétée par un audit plus précis à travers des entretiens ciblés, notamment avec des porteurs de plateformes.

Phase 2 : Synthèse des besoins et établissement de propositions d'amélioration

Cette phase consistera à produire un rapport de synthèse issu des résultats de l'enquête en ligne et des entretiens ainsi qu'à établir une liste de propositions pour répondre aux besoins exprimés.

Phase 3 : Réunions du groupe de travail

Cette phase consistera à discuter, prioriser et valider en réunion les propositions faites, et à arbitrer sur la ou les solutions opérationnelles retenues.

Elle permettra également de définir le calendrier de mise en œuvre ainsi que les critères de réalisation attendus.

Phase 4 : Diffusion de la nouvelle version des standards et accompagnement des acteurs

Publication et diffusion de la nouvelle version des standards et mise en place d'une démarche d'accompagnement des acteurs.

Les livrables (dont livrables intermédiaires) seront diffusés sur le site du SINP (rubrique "Standards d'échange") : <http://sinp.naturefrance.fr/>

Les livrables finaux (documents de référence) seront mis en ligne sur la page dédiée aux standards sur l'INPN : <https://inpn.mnhn.fr/programme/donnees-observations-especes/references/standard-echange>

Organisation, composition et pilotage

1^{er} cercle

Le premier cercle est composé des membres actifs qui participent aux réunions, travaux et à la rédaction des documents intermédiaires ou finaux.

Il comprendra, *a minima* :

- 3 représentants des plateformes régionales ;
- 1 représentant du MTE/DEB ;
- 3 représentants de réseaux structurés de production de données ;
- 4 représentants des équipes données, espèces et centre de données et de services de PatriNat;
- 1 représentant DSUED/SOAD données et standards.

En fonction de l'ordre du jour, pourront être conviées toutes autres personnes dont la présence serait jugée nécessaire.

Ce groupe se réunira en formation plénière, en présentiel ou à distance, au moins 2 fois pendant la durée du GT.

2^{ème} cercle

Le cercle 2 comprend un ensemble de contributeurs qui participent aux travaux à l'occasion d'échanges avec les porteurs du groupe de travail et les membres du cercle 1. Ils contribuent à la relecture des livrables du groupe de travail.

Il comprendra *a minima* :

- 3 représentants de plateformes régionales ;
- 2 représentants de réseaux structurés de production de données ;
- 1 représentant de l'OFB/DSUED ;
- des représentants du syndicat Syntec Ingénierie (regroupant des grands bureaux d'études).

3^{ème} cercle

Un troisième cercle de membres informés, qui sont explicitement destinataires de l'état d'avancement des travaux du groupe, sans réaction attendue de leur part.

Il comprendra *a minima* l'ensemble des porteurs de plateformes/pôles régionaux.

Calendrier prévisionnel

échéance	phase	étape
Janvier - Mars 2022	1	Enquête en ligne. Audit (entretiens ciblés).
Mars - Avril 2022	2	Rédaction d'un rapport de synthèse des besoins et établissement de propositions d'évolution.
Avril - Septembre 2022	3	Réunion(s) du cercle 1 pour décider des mises à jour à adopter et transmission des propositions au cercle 2. Rédaction des documents mis à jour.
Septembre - Décembre 2022	4	Publication des documents finaux, d'un premier scénario d'échange et mise en place d'un plan d'accompagnement des acteurs

Suites du groupe de travail

Le travail du GT pourrait être prolongé par une structure plus légère de quelques personnes afin :

- de mettre en place des scénarios d'échange adaptés à des cas d'usage particuliers ;
- d'accompagner les réseaux d'acteurs à l'implémentation et l'utilisation des nouveaux standards.